AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_130-DE
Reçu le 18/07/2023

2023/130 du 11 juillet 2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le 11 juillet 2023, le conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Montagrier sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 04 juillet 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	35	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Corinne Ducoup – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond -Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Laurent Casanave –Christine Laurent - Romain Perruchaud – Jean-Pierre Chaumette – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Joëlle Saint Martin – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Dominique Foulon pour la commune de Grand-Brassac Frédéric Queyret pour la commune de Saint André de Double
Titulaires absents	23	Christine Berthé – Lisa Boyer – Jean-Pierre Prunier – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Joël Constant – Géry Denis – Catherine Bezac-Gonthier – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Brigitte Pourtier – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Denis Ferrand – Edwige Badel – Marion Lafaye – Régis Defraye
Procurations	13	Lisa Boyer à Alfred Gonnard Michel Desmoulin à Monique Boineau-Serrano Yves Mahaud à Murielle Cassier Joël Constant à Bruno Limerat Géry Denis à Francis Lafaye Catherine Bezac-Gonthier à Nicolas Platon Dominique Caillou à Romain Perruchaud Catherine Esculier à Christine Laurent Christophe Rossard à Jean-Pierre Chaumette Brigitte Pourtier à Ludovic Gillaizeau Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Edwige Badel à Pierre Janaillac Régis Defraye à Pascal Devars

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_130-DE
Reçu le 18/07/2023

DELIBERATION N° 2023 / 130: (Code Nomenclature /712)
DATE : 11 JUILLET 2023
RAPPORTEUR : Jean-Marcel Beau
OBJET : Décision Modificative N°1 du Budget annexe Office de Tourisme Intercommunal

Il est proposé de modifier les crédits budgétaires 2023 du Budget annexe Office de Tourisme Intercommunal afin d'ajuster les dépenses d'investissement suivantes :

La société LD CONCEPT/CONCEPT MAG qui a obtenu le marché du bus aménagé, a souhaité avoir une avance de 30 % pour un montant de 20 686.40 €. Aussi, il faut prévoir la récupération comptable de cette avance, d'où les opérations suivantes à prévoir :

chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
041	2318	01	Opérations financières	+ 20 686.40 €	
041	238	01	Opérations financières		+ 20 686.40 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT				**+ 20 686.40 €**	**+ 20 686.40 €**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE de modifier les crédits budgétaires 2023 du Budget annexe Office de Tourisme Intercommunal tel que présenté ci-dessus.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 50
Votes contre :0
Abstentions : 0

Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Le secrétaire de séance du 11 juillet 2023
Jean-Marcel Beau